



SOMMAIRE

- P2/3** • ÉDITO
- P4** • LE MOT DE LA MAIRIE
• EN DIRECT DES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
- P5** LES INFOS DE L'OFFICE
DE TOURISME
- P6/8** BUDGET
- P9/10** RÉSEAU INTERNET
- P11** SEMAINE DES
PROPRIÉTAIRES
ÉTÉ 2022
- P12/14** INFOS PRATIQUES
- P15** ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LOISIR
- P16** LES TEMPS FORTS
DE L'HIVER

ATTENTION
Nouvelle adresse postale
ALDA
Bâtiments Communaux
205 rue des Traîneaux
74110 AVORIAZ

POUR RESTER INFORMÉ

- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Alda sur le site : alda-avoriaz.eu
Pour recevoir les flashes info Alda et/ou l'Avorazien, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services à l'adresse : alda-avoriaz@orange.fr (votre adresse restera confidentielle).
- Newsletter de l'Office de Tourisme : inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur : www.avoriaz.com



**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
9 DÉCEMBRE 2022**

**Horaires secrétariat ALDA
Saison hiver 2022/2023 :**
du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.

ÉDITO



Chers Membres,

Après deux saisons hivernales affectées par une crise sanitaire sans précédent, l'hiver 2021-2022 a été l'occasion de renouer avec une activité touristique exceptionnelle, caractérisée par des taux de fréquentation historiques.

L'été 2022 a lui aussi été marqué par une progression du nombre de nuitées, progression confortée par l'organisation de plusieurs événements porteurs et laissant présager d'une évolution prometteuse pour les prochaines années grâce aux actions dynamiques de notre office de tourisme.

Cette bonne fortune ne doit cependant pas occulter la sévère compétition existante entre domaines skiables et tous les efforts se doivent ainsi d'être entrepris pour que notre station conserve son magnétisme et demeure dans le peloton de tête des stations d'altitude.

De nombreux axes s'offrent à nous pour conforter et améliorer la satisfaction de notre clientèle, tels que la mobilité, celle permettant d'accéder à Avoriaz mais aussi les solutions proposées intra-muros pour assurer le transport de personnes et de marchandises (migration de la flotte d'engins vers des solutions propres, diversification des services proposés par les cochers...) et l'amélioration de l'accueil de notre clientèle en général (garderie touristique, extension de la capacité des parkings).

J'espère que l'hiver que nous entamons sera lui aussi prospère : si les diverses études à date semblent annoncer un franc succès pour les stations d'altitude, elles alertent parallèlement d'une modification des habitudes de consommation induite par le contexte géopolitique et son impact sur l'évolution des coûts en général.

I. URBANISME

Le Pluih a été adopté par le Conseil Communautaire de la CCHC en date du 13 septembre 2022. Ce nouveau plan local d'urbanisme est opposable depuis le 4 novembre 2022.

L'ALDA a préalablement participé à des groupes de travail alliant services de la Commune et de la CCHC pour contribuer à la rédaction de ce texte. Cette implication a permis d'y incorporer les règles d'urbanisme de notre règlement par le biais de la création d'un périmètre de protection relevant de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. Cet article prévoit en effet qu'un règlement d'urbanisme peut identifier et localiser aussi bien des éléments de paysage que des éléments bâtis afin d'en assurer leur préservation, leur conservation et leur restauration. Ainsi, un inventaire de grands principes et obligations a été injecté et se doit d'être respecté. Nous vous rappelons cependant que la réglementation nationale portant notamment sur les revêtements de façade des Immeubles de Moyenne Hauteur

dont je vous avais déjà expliqué la teneur s'impose au Pluih.

Dans la continuité de la procédure d'adoption du Pluih, l'ALDA a aussi participé à l'enquête publique réglementaire pour faire part de remarques complémentaires et suggérer la modification de certains articles. À cet effet, nous avons rencontré le commissaire enquêteur en février 2022. Il est en revanche regrettable qu'aucun des commentaires formulés n'ait été pris en compte et que le Pluih ait finalement été adopté dans sa mouture initiale.

La consultation de l'ALDA demeure obligatoire pour tout projet d'aménagement sur l'emprise du lotissement, comme cela était déjà le cas dans le règlement du PLU antérieur. Ses préavis ne demeureront toutefois que consultatifs et nous déplorons qu'ils ne trouvent pas toujours l'écho espéré.

II. FINANCES DE L'ASSOCIATION

Cet Éditorial est l'occasion de vous proposer une parenthèse budgétaire. Vous constaterez dans l'article budget de ce bulletin que les membres de notre Assemblée Générale ont validé cet été une cotisation de fonctionnement de l'ALDA fixée à 5,10 €/m² pour l'exercice comptable 2022-2023.

Il est en effet apparu prudent et cohérent d'opter pour cette indexation destinée à mieux anticiper l'avenir, en procédant aux ajustements incontournables nécessaires



EDITO

à la préservation de l'équilibre financier de notre association. Certains postes de dépenses n'ont pas été réévalués pendant plusieurs années ; d'autres ont été l'objet de hausses substantielles induites par l'augmentation des coûts dans leur globalité (inflation, hausse récurrente du SMIC au cours de ces derniers mois...).

Comme je l'ai déjà évoqué dans le bulletin de l'été 2022, le périmètre de la mission de l'ALDA se doit éventuellement d'être redéfini : Est-ce par exemple à l'ALDA, dans le cadre de sa mission de gestion de l'accueil station, d'assurer en collaboration avec la Mairie le phénomène récurrent de saturation des parkings en hiver qui déclenchent l'organisation du stationnement de véhicules en dehors de l'emprise de notre lotissement, ou alors de financer la gestion de la barrière donnant accès à une voirie communale en été ce qui, semble-t-il, relève davantage d'une mission de police municipale ?

III. PROCÉDURES

Comme vous le savez certainement, plusieurs procédures juridiques ont été intentées à l'encontre de l'ALDA, la première auprès de l'ARCEP pour sanctionner l'ALDA et la seconde auprès du Tribunal de Commerce de Thonon les Bains.

Notre Syndicat (séance du 22 août 2022) a décidé d'initier un recours auprès du Conseil d'État dans le cadre de la décision de l'ARCEP n°2022-1486-RDPI, datée du 25 juillet 2022. Pour mémoire, cette décision pouvait conduire notamment à devoir effectuer des travaux d'infrastructure pour conformer le réseau fibre optique à la réglementation FttH avant le mois de juillet 2023.

Ce recours a été engagé en référé. Par une ordonnance du 24 octobre 2022, le Conseil d'État a donné raison à l'ALDA en suspendant la décision de l'ARCEP, la jugeant non raisonnable et non proportionnée au regard des objectifs que doit poursuivre l'ARCEP et au contexte particulier de la station d'Avoriaz.

Une action au fond est actuellement en cours devant le Conseil d'État pour tenter d'obtenir l'annulation définitive de la décision de l'ARCEP ; le jugement définitif ne sera probablement pas rendu avant plusieurs mois.

La procédure engagée contre l'ALDA et SUMNET au Tribunal de Commerce de Thonon les Bains pour concurrence déloyale supposée a fait l'objet d'échange de mémoires entre les parties. La première audience devrait se tenir le 24 janvier 2023.

IV. RÉSEAU INTERNET / INTERRUPTION DU SERVICE COAXIAL INTERNET

La procédure intentée auprès de l'ARCEP mentionnée ci-dessus générant des incertitudes sur l'avenir de la distribution du service internet véhiculé par l'infrastructure fibre optique de l'ALDA, le Syndicat ALDA du 22 août 2022 a confirmé que la décision d'interrompre le service coaxial internet en septembre 2022 était suspendue jusqu'à nouvel ordre. J'attire toutefois votre attention sur le fait que ce service dépend de matériels informatiques obsolètes dont le service après-vente n'est plus assuré. De ce fait, la survenance d'une panne majeure sur le cœur de réseau pourrait conduire à son interruption soudaine et définitive.

Je rappelle à cette occasion que ces événements ne concernent que les connexions Internet et non le service de télévision.

V. SERVICE TÉLÉVISÉ

L'ajout de la diffusion des canaux TNT en version originale est prévu pour cet hiver. Cette nouveauté viendrait répondre à la demande de téléspectateurs francophones amateurs de version originale et conforterait l'offre de programmes accessible aux propriétaires et clients étrangers.

Nous vous tiendrons informés lorsque cette évolution sera mise en œuvre, j'espère dès janvier 2023.

VI. LOI CLIMAT ET FISCALITÉ LOCALE

La loi climat et résilience publiée au journal officiel le 24 août 2021 intègre de nombreuses mesures de lutte contre le dérèglement climatique. L'une de ses thématiques, le logement, pourrait à terme concerner plus particulièrement Avoriaz : en effet cette loi interdisant la location de passoires thermiques pourrait prochainement être étendue aux locations touristiques. Nous demeurerons bien entendu vigilants concernant l'évolution possible de la législation afin de vous en tenir informés par le biais de nos canaux de communication habituels.

Par ailleurs, nous constatons une tendance nationale visant à augmenter significativement la fiscalité des collectivités locales, pesant notamment sur les résidences secondaires. L'ALDA fera preuve de vigilance afin de prévenir toute dérive si des dispositions disproportionnées et déraisonnables

devaient émerger sur le territoire de notre Commune.

Certains d'entre vous connaissent certainement Bernard DIEDRICH. Ce propriétaire historique nous a fait part de son souhait de ne pas renouveler sa candidature au sein de notre Syndicat dont il a fait partie pendant 35 ans. Je le remercie sincèrement au nom des membres de l'ALDA pour son investissement dans notre association, le temps qu'il y a consacré notamment comme président dans les années 1990 et son soutien indéfectible.

Du côté de notre personnel, je vous informe cette fois-ci du départ de Simon RICHARD qui endossait la responsabilité du pôle d'accueil station depuis 2006. Simon a été recruté par la Mairie en tant que responsable des services techniques communaux. Nul doute qu'avec ses nombreuses qualités et l'expérience acquise au fil des ans à l'ALDA, son intégration sera amplement profitable à la collectivité Avoriazienne. Je lui souhaite bon vent et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Pour ceux qui n'en auraient pas encore pris connaissance, nous avons été contraints de déménager les bureaux de l'ALDA courant septembre, le bail de notre location arrivant à son terme sans possibilité de renouvellement. Nos bureaux sont désormais intégrés aux bâtiments communaux regroupant Gendarmerie, agence postale et caserne des pompiers. Ce local nous est loué par la Commune que je tiens à remercier vivement, car cette solution répondant à nos besoins en termes de localisation, d'accessibilité au public et de surface, s'est avérée extrêmement difficile à trouver.

En début de saison, une ouverture partielle et anticipée des pistes a été rendue possible les 3 et 4 décembre malgré un enneigement inférieur à ce que nous avons connu l'année dernière, la SERMA ayant effectué un travail remarquable. Les conditions se sont depuis améliorées grâce à de nouvelles précipitations et à la production de neige artificielle, ce dont nous nous réjouissons pour accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions. C'est sur cette note empreinte d'optimisme que je tiens à vous souhaiter, chers Membres de l'ALDA, d'excellentes fêtes de fin d'année.

ÉRIC DUSSART
PRÉSIDENT DE L'ALDA

LE MOT DE LA MAIRIE

Un bel hiver à l'horizon

Après un été rayonnant où chacun a pu profiter des nouveaux aménagements de la station et faire le plein d'activités, les premières chutes de neige annoncent un hiver prometteur.

L'amélioration de l'entrée de la station avec la création d'une 3^e voie, permettant de gérer avec plus de fluidité les arrivées des propriétaires, et la mise à disposition d'un parking dédié aux saisonniers apportent un confort supplémentaire.

L'ALDA, la SERMA et le centre technique municipal se mobilisent solidairement pour que chacun vive en douceur cette saison ponctuée par les événements incontournables de l'Office de Tourisme.

Simon Richard, qui vient juste de prendre les rênes du centre technique d'Avoriaz, à qui nous souhaitons la bienvenue, saura très vite trouver ses repères. Responsable de l'accueil de la station depuis de nombreuses années, il a une bonne connaissance du site et mettra à profit son rôle de coordinateur entre les différents acteurs de la station.

Pour que cette saison se déroule au mieux et dans un souci évident de sécurité, nous rappelons à tous les utilisateurs de scooters d'être très vigilants et de bien respecter les consignes de circulation.

Je vous souhaite un très bel hiver et une bonne année 2023.

AUBE MARULLAZ
PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE MORZINE

EN DIRECT DES REMONTÉES MÉCANIQUES

• UN ITINÉRAIRE DE SKI DE RANDONNÉE POUR LES DÉBUTANTS : LES CRÊTES DE ZORE

En partant du bas du télésiège de Zore sur le secteur de Super-Morzine, découvrez cet itinéraire facile de 300m de dénivelé positif, idéal pour débiter en ski de randonnée. L'ascension agréable en forêt est récompensée par une vue panoramique à l'arrivée. La redescente s'effectue par les pistes bleues du secteur.

• UN ABRI TOUT À FAIT ORIGINAL POUR LE SKI DE RANDONNÉE

Pour affronter toutes les conditions météorologiques, la SERMA apporte un confort inédit aux skieurs de randonnée avec un abri totalement innovant. Nomade, il peut être installé et déplacé sur le domaine skiable. Aménagé, il propose 1 table et 2 bancs. Equipé d'un panneau solaire, il est éclairé et dispose d'une prise électrique. Installé dans un premier temps au sommet de l'itinéraire des Crêtes d'Arare, il permet aux skieurs de randonnée de se changer au chaud et de faire une pause. Et pourquoi pas bientôt y dormir au coeur de la montagne puisque la table et ses bancs sont convertibles en lit 2 places ?

• LES ENGAGEMENTS RESPONSABLES DU DOMAINE SKIABLE

La SERMA poursuit ses engagements pour réduire son impact. Après l'équipement de la gare du Proclou et la pose d'un tracker solaire en 2020, la SERMA investit à nouveau dans les énergies renouvelables en installant de nouveaux panneaux solaires sur la gare de départ du télésiège du Chaux Fleurie. 16 panneaux souples ont été posés à l'Automne en lieu et place des plexiglas de protection pour une installation intégrée et un impact visuel limité. L'énergie produite sera utilisée pour participer au fonctionnement du télésiège.

En parallèle, la SERMA poursuit l'optimisation énergétique de ses bâtiments avec la mise en place de domotique et la réutilisation de la chaleur issue des remontées mécaniques pour la gestion du chauffage.

THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR DE LA SERMA





LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

L'été 2022 a été une belle saison !

D'abord, avec une météo exceptionnellement agréable pour passer des vacances.

Ensuite, avec une bonne fréquentation, puisque cette saison estivale constitue le nouveau record pour le nombre de vacanciers accueillis sur Avoriaz, effaçant ainsi la référence de l'été 2021.

Ce résultat est d'autant plus appréciable, que la tendance pour les stations d'altitude est à la stabilité.

Sur le panel des 10 stations*, notre dynamique est nettement positive.

En 2020, Avoriaz était en 9^e position dans ce classement. Nous étions 6^e en 2021. Cet été, notre station occupe la 4^e place.

Pour autant, avec un peu plus de 50 % d'occupation des logements mis en marché, nous restons loin, du leader qui dépasse les 70 %.

En termes d'activités, celles gérées par l'Office de Tourisme ont toutes connu une hausse d'activité de plus de 20 %.

Économiquement, les ¾ des commerçants ayant répondu à l'enquête estivale, estiment que l'activité a été bonne.

Avec le programme évènementiel et l'accent mis sur le développement du VTT, qui s'ajoutent aux atouts historiques d'Avoriaz, les ingrédients étaient réunis pour un bel été. Notre potentiel de progression estivale reste important. Nous devons poursuivre les efforts communs pour que cette saison soit aussi désirable, et désirée, que l'hiver.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il est encore trop tôt pour présager du déroulement de la saison hivernale.

Les incertitudes demeurent. Après le contexte sanitaire de 2021, ce sont l'inflation et la crise énergétique qui posent question.

Cet automne, les réservations enregistrées étaient en avance par rapport à l'an dernier.

L'appétence des vacanciers pour les séjours à la montagne reste intacte.

Avoriaz avec ses spécificités uniques, porte des valeurs fortes qui correspondent aux attentes actuelles des vacanciers.

Pour autant, il sera dur d'enchaîner une 4^e saison record successive. Après les étés 2021 et 2022, et l'hiver 2022, où nos hébergements commerciaux ont dépassé les 82 % d'occupation.

Tous les services de la station, dont l'Office de Tourisme, ont travaillé pour vous offrir le meilleur séjour possible.

Bien entendu, vous retrouverez toutes vos activités et un programme d'animations complet.

Les rendez-vous traditionnels ne seront pas oubliés, pour Noël, la soirée du Nouvel An ou la période de Carnaval.

Sans entrer dans le détail de tous les évènements que vous retrouvez sur nos différents supports de communication, Avoriaz ouvrira avec le Rock On Snowboard du 9 au 11 décembre 2022, vraie fête de la glisse avec les tests de 70 marques présentes.

La saison se clôturera avec le Challenge des Moniteurs du 17 au 22 avril 2023, véritable « championnat de France des moniteurs ESF » avec une ambiance festive.

Nous espérons partager avec vous, un bel hiver à Avoriaz...

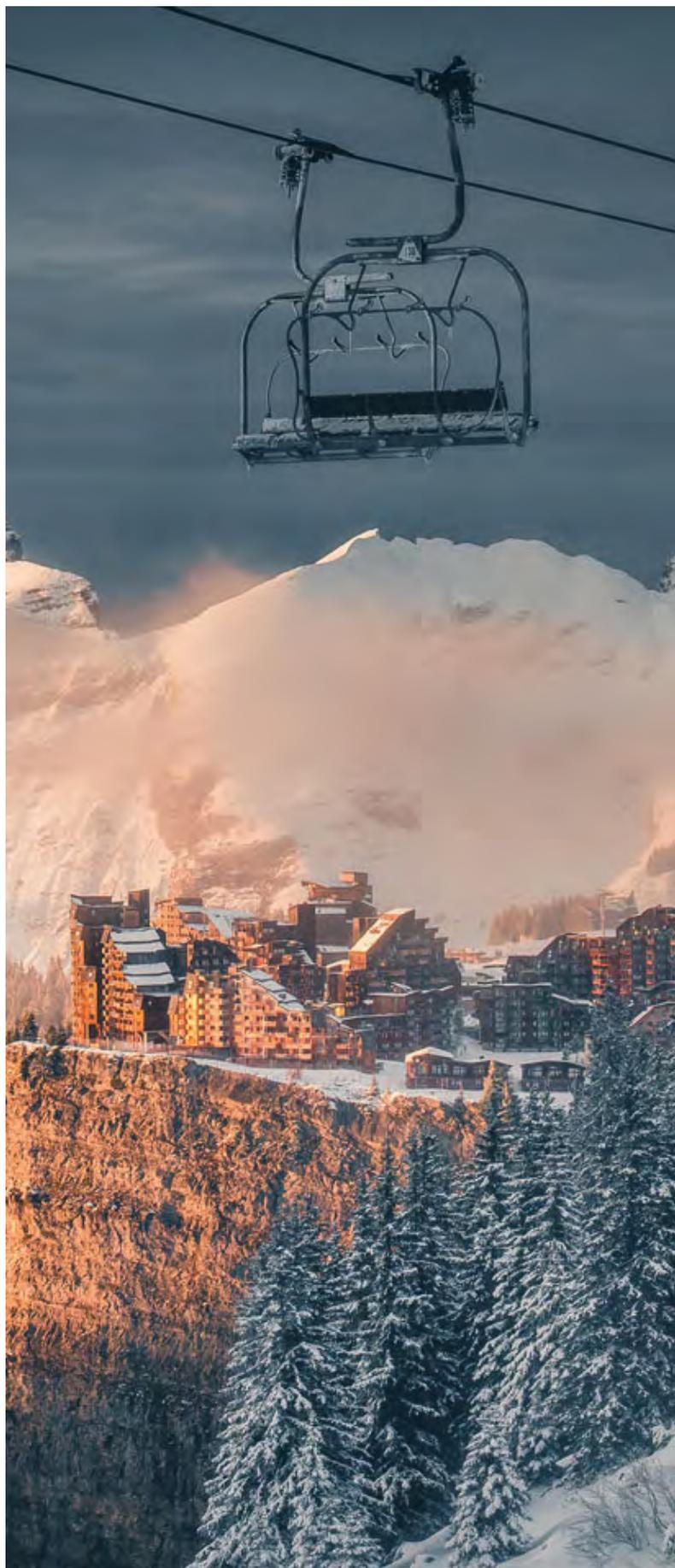
SÉBASTIEN MÉRIGNARGUES
DIRECTEUR OFFICE TOURISME

(*): Avoriaz, les Arcs, Courchevel, Flaine, les Ménuires, Méribel, la Plagne, Tignes, Val d'Isère, Val Thorens





BUDGET 2022-2023



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

A - ASSIETTE DES COTISATIONS RÉAJUSTÉE À 265 923,49 m²

Une légère variation se fait connaître sur l'assiette des cotisations de l'association. En effet, des relevés de surface de plancher ont été communiqués à nos services dans le cadre de projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions. Les éléments collectés par nos services induisent un réajustement à 265 923,49 m².

Pour rappel, la base de l'exercice 2021-2022 portait sur une assiette de 266 613,25 m².

L'application d'une cotisation de 5,10 €/m² générera une recette de : **1 356 210 €**.

B - RECETTES COMPLÉMENTAIRES :

1. REDEVANCE M² : NÉANT

L'option retenue pour cet exercice comptable est de ne pas anticiper l'éventuelle facturation de cette redevance sur les constructions nouvelles.

Depuis plusieurs années, la facturation prévisionnelle des redevances sur les constructions nouvelles est intégrée au budget soumis au vote de l'Assemblée Générale en fonction des programmes à venir qui ont été déclarés.

Cette intégration a pour conséquence de générer des recettes prévisionnelles aléatoires puisque les projets peuvent être, soit abandonnés, soit reportés.

2. PRODUITS DIVERS : 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est reconduit pour le budget 2022-2023 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes).

3. LOCATION DE FIBRE NOIRE : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €.

4. COMMUNE (REFACTURATION ESPACES VERTS) : 31 000 €

Le devis proposé par l'ALDA à la municipalité a été accepté ; l'ALDA a exécuté l'entretien des espaces verts communaux pour l'été 2022.

5. CCHC / REFACTURATION ÉLECTRICITÉ PASSAGE PUBLIC SNOW + LOCAL : 1 100 €

6. PARTICIPATION ACCUEIL : 46 500 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :





BUDGET 2022-2023

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA reverse aussi 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 10 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 22 000 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

C - TOTAL DES RECETTES.

Cotisations ALDA/m ² sur base 5,10 €/m ²	1 356 210 €
Redevance sur les constructions nouvelles	0 €
Produits divers	10 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts)	31 000 €
CCHC (refacturation électricité passage public snow + local)	1 100 €
Participations accueil	
I. SERMA	20 000 €
II. Hébergeurs	22 000 €
III. Location desks accueil	4 500 €
TOTAL	1 448 610 €

2 - DÉPENSES

1. CARBURANT : 9 100 €

Une augmentation induite par la fluctuation des coûts.

2. LOGEMENT PERSONNEL : 105 000 €

Nécessité de réviser ce poste qui a été sous-estimé pour l'exercice 2021-2022. Il faut aussi prendre en compte la difficulté croissante relative au logement du personnel et des loyers en progression constante.

3. HONORAIRES JURIDIQUES : 25 000 €

L'ALDA devant anticiper le recours à des conseils juridiques spécialisés, la somme de 25 000 € est reconduite.

4. FRAIS ASSEMBLÉES : 6 000 €

Ajustement de cette ligne en fonction des coûts réels.

4. TÉLÉPHONE : 9 000 €

Augmentation expliquée par l'intégration du coût de la géolocalisation et d'une nouvelle solution de messagerie vocale à l'accueil station qui permettra de diffuser le message de la procédure de départs à 20 interlocuteurs simultanément.

5. MAINTENANCE ET SUPERVISION DU RÉSEAU (INTERNET ET TV) : 160 000 €

L'organisation mise en place en janvier 2020 est reconduite et conserve pour finalité :

- De proposer des délais de rétablissement réduits aux utilisateurs en cas d'incident.

Coût global du fonctionnement du service TV / Internet pour l'exercice 2022 / 2023	
Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €
Achat de bande passante (minimum 3,2 gigas)	72 000 €
Travaux réseau	0 €
TOTAL	232 000 €

Quote-part service TV /Internet / m ²		
2022-2023	0,87	Status quo maintenance / bande passante
2021-2022	0,87	Status quo maintenance et augmentation bande passante
2020-2021	0,87	Status quo maintenance
2019-2020	0,87	Augmentation bande passante
2018-2019	0,69	Baisse coût bande passante
2017-2018	0,74	Activation service présence sur site
2016-2017	0,47	

Quote-part service TV /Internet / m ²			
	Volume global bande passante	Débit alloué aux utilisateurs	
		Fibre optique	Câble coaxial
2022-2023	En cours de négociation	100 mégas symétriques	Suspension du service
2021-2022	3,2 gigas		8 Mbps download 0,75 Mbps upload
2020-2021	1,6 gigas		
2019-2020	1,6 gigas		
2018-2019	1,6 gigas		
2017-2018	1,3 gigas	40 mégas symétriques	6 Mbps download 0,512 Mbps upload
2016-2017	1 giga		4 Mbps download 0,256 Mbps upload

Pour mémoire, le coût de revient de la connexion internet de l'ALDA est, en moyenne, inférieur à 40€ par an par appartement

- De pouvoir déclarer tout incident auprès d'un support téléphonique (Du lundi au vendredi en saison de 9h à 20h + astreinte répondeur le week-end et de 9h à 18h en intersaison) et de pouvoir bénéficier le cas échéant de l'intervention d'un technicien sur site pouvant répondre aux problématiques privatives.
- Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).
- Présence hors saison 1 jour/semaine pour répondre aux problématiques privatives.

6. CHARGES DE PERSONNEL

Ont dû être pris en compte :

- L'effet mécanique de l'ancienneté pour certains personnels et une indexation des salaires dans leur globalité de 4,5 % afin de prendre en compte les augmentations récurrentes du SMIC et du coût de la vie pour les autres salariés.

Le poste salaires et charges sociales est fixé à 648 600 €.





BUDGET 2022-2023

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1 - ACCUEIL

1. POURSUITE DE LA NUMÉRISATION DE LA GESTION DES TRANSPORTS : 9 000 €

L'Assemblée Générale de l'ALDA avait validé un investissement de 75 000 € à l'occasion de la séance d'août 2021 afin de poursuivre le développement de la numérisation de la gestion des transports.

Nous évoquons dans la notice explicative du budget 2021-2022 que le développement d'une application spécifique permettrait à terme la géolocalisation de la flotte de transport et d'automatiser la distribution des courses sur tablette.

Ce développement aura à ce stade coûté environ 26 000 € et les phases de tests seront entreprises dès le début de la saison hivernale 2022-2023.

L'étape suivante consiste à acquérir des tablettes qui serviront à équiper le parc des 13 machines opérant le transport de personnes.

Coût de cet investissement : 9 000 €

2. RELAIS RADIO NUMÉRIQUE CANAL COCHERS : 6 000 €

La modernisation de notre relais radio par du matériel numérique va permettre d'améliorer significativement les échanges avec les cochers. Certains secteurs de la station sont en effet aujourd'hui sujets à des parasitages dégradant la réception.

2 - RÉSEAU TV INTERNET

1. DÉPLOIEMENT TÊTE DE RÉSEAU FIBRE : 46 631 € (FINANCEMENT PAR APPEL DE FONDS AGO 2018)

Ce montant correspond aux ressources nécessaires pour assurer le service aux nouveaux utilisateurs qui seront raccordés à la fibre optique au cours de l'exercice prochain.

Le matériel de tête de réseau est amorti sur 5 années.

2. ACQUISITION D'UNE CENTRALE DE DÉMODULATION TERRESTRE TNT : 5 250 €

Le signal TV TNT est reçu par satellite avant d'être réinjecté dans le réseau ALDA.

Des épisodes de rupture de signal peuvent survenir au niveau de cette réception. Cet investissement permettra de sécuriser la diffusion des chaînes TNT avec une bascule de secours sur le module terrestre en cas de problème.

3 - SERVICES PUBLICS

1. PORTES COURSIVES PUBLIQUES DU SNOW ET MULTIVACANCES : 12 960 €

Il s'agit ici de poursuivre le programme de rénovation entamé l'année dernière dans ces deux coursives. La vétusté de ces portes ne répond plus aux critères de sécurité et à l'image de la station.

SYNTHÈSE

TOTAL DES RECETTES	1 448 610 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 462 060 €
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL	- 13 450 €

ÉVOLUTION DE LA COTISATION ALDA DEPUIS 10 ANS :

2012-2013 : 4,20	2018-2019 : 4,20
2013-2014 : 4,20	2020-2021 : 4,30
2014-2015 : 4,20	2021-2022 : 4,60
2016-2017 : 4,20	

BUDGET 2021-2022

RECETTES / Cotisation 5,10 €/m ²	
Cotisations	1 356 210 €
Redevances sur les constructions nouvelles	10 000 €
Produits divers	10 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts communaux)	31 000 €
CCHC (Refacturation électricité passage public Snow + local)	1 100 €
Participations accueil station :	
• Hébergeurs	22 000 €
• Location desks entrée station	4 500 €
• SERMA	20 000 €
TOTAL RECETTES	1 448 610 €
DÉPENSES	
Achats	91 800 €
Dont espaces verts	14 000 €
Dont fluides	17 300 €
Services extérieurs	570 360 €
Dont espaces verts	100 800 €
Logement personnel	105 000 €
Assurances et honoraires	62 000 €
Charges de copropriété	25 000 €
Réseau câblé / TV / internet	232 000 €
Salaires et charges	654 400 €
Dont permanents et techniques saisonniers	247 600 €
Saisonniers espaces verts	78 000 €
Gestion du sans voiture	344 000 €
Divers	145 500 €
Dont amortissements	141 000 €
TOTAL DÉPENSES	1 462 060 €
SOLDE	-13 450 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-13 450 €

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



RÉSEAU INTERNET

BILAN HIVER 2021-2022

- 336 incidents ont été traités par le support téléphonique entre le 10 décembre 2021 et le 30 avril 2022.
- Sur ces 336 incidents, 94 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF

281 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 83.3 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux à :

- Des problèmes de paramétrage WIFI : majorité des appels.
- Des problèmes de prises Data bricolées ou non conformes dans l'appartement.
- Des problèmes de câbles de modem ou de câble TV défectueux, bricolés ou non conformes.
- Des problèmes de paramétrage de TV ou de décodeurs non HD : demande très faible cette année.

Le nombre d'incidents ouverts relevant d'un problème privatif reste toujours très élevé.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ

37 incidents soit 11 % concernent des problèmes liés à des problèmes d'immeuble et de copropriété.

Pour tous ces problèmes, il s'agit généralement de répartiteurs d'étage défectueux ou d'amplificateurs d'immeuble mal réglés. Ces composants font partie des parties communes des copropriétés (desserte coaxiale collective, il ne s'agit pas de fibre optique) pour lesquelles aucune maintenance préventive n'est effectuée. Ces problématiques relèvent des copropriétés.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE ALDA

18 incidents déclarés seulement, concernent des problèmes directement liés au réseau ALDA **soit 5,36 %**.

Ces incidents sont liés :

- À des problèmes de diffusion de chaînes TV étrangères et suisses.
- À un problème survenu sur un serveur de tête de réseau en date du 26 février 2022.
- À un défaut de ressource survenu pendant la semaine de Noël 2021, incident émanant d'une faille structurelle de l'opérateur fournisseur de bande passante de l'ALDA.

BANDE PASSANTE

La bande passante globale (3.2 Gbps) n'a jamais été saturée pendant toute la période hivernale.

Le pic d'utilisation a été atteint la semaine du 19/02/2022 au 25/02/2022 avec un maximum en download de la ligne Orange 1 000 à 1 117 Mbps et Orange 2 à 915 Mbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à **2 032 Mbps en download** et 320 Mbps en upload.

Le maximum de modems connectés a été atteint ces mêmes semaines du 19/02/2022 au 25/02/2022 avec 986 modems « câble » et 1 510 modems Fibre soit un total de 2 496 modems connectés.

BILAN ÉTÉ ET INTERSAISONS 2022

- 88 incidents traités par le support téléphonique entre le 1^{er} mai 2022 et le 2 décembre 2022.
- Sur ces 88 incidents, 33 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF : 73 SOIT 82,95 %

- La typologie des incidents est similaire à celle relevée au cours de l'hiver.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ : 7 SOIT 7,95 %

- Problèmes de répartiteurs d'étage défectueux ou d'amplificateurs d'immeuble mal réglés.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME ALDA : 8 SOIT 9,09 %

- Ces incidents sont liés à des problèmes de diffusion de chaînes TV.

BANDE PASSANTE

- La ressource globale de 1,6 Gbps n'a jamais été saturée

Pic d'utilisation

- Pic atteint dans la semaine du 6 au 12 août avec 890 modems connectés avec une consommation de bande passante de 800 Mbps en download

Nombre total de modems : 2 500 (fibre + coaxial)

Dont modems fibre installés :

- Hiver 2019-2020 :	500
- Été 2020 :	700
- Hiver 2020-2021 :	900
- Juin 2021 :	1 050
- Novembre 2021 :	1 200
- Juin 2022 :	1 680
- Novembre 2022 :	1 734

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

RAPPEL DU MODÈLE RETENU PAR L'ALDA :

- 1 L'ALDA est en charge du fibrage horizontal de la station.
- 2 Le déploiement vertical est pour sa part à prendre en charge par les copropriétés. Ces dernières ont la liberté d'effectuer une mise en concurrence de plusieurs sociétés pour déployer leur infrastructure. En revanche, les travaux devront être réceptionnés par SUMNET GIE pour s'assurer de la conformité des installations et être connecté au réseau ALDA par SUMNET.
- 3 La connexion dans l'appartement est assumée de manière facultative et individuelle par le propriétaire.

ACQUÉRIR VOTRE MODEM FIBRE ET VOUS CONNECTER AU BOÎTIER D'ÉTAGE

Le modem fibre aussi dénommé ONT (Optical Network Terminal) doit être de marque TELEVES et correspondre aux références suivantes :

- 769501 ONTO : ce modèle ne dispose pas de sortie coaxiale pour la télévision.
- 769502 ONTH
- 769514 ONTHACN

Ce type d'équipement est en vente libre chez plusieurs distributeurs spécialisés et localement chez la société STS 74 (joignable au 04 50 26 48 40).

Nous attirons votre attention sur le fait que la mise en service de tout modem fibre sera soumise à un référencement devant être effectué par SUMNET GIE (facturé 80 € ttc). Ce service facturé n'inclut pas l'installation et le branchement du matériel chez le propriétaire. Il ne concerne que la déclaration du matériel sur le réseau ALDA et constitue uniquement une mise à disposition de moyen et en aucun cas un engagement en matière de résultat.

Le branchement à domicile peut s'avérer complexe et des données techniques seront également exigées par le technicien référent SUMNET : la présence d'un technicien qualifié dépêché par le distributeur auprès duquel vous aurez acquis votre modem fibre sera exigée le jour du référencement de votre appareil.

Le paramétrage sur le réseau ALDA par SUMNET restreint les droits d'accès du propriétaire du matériel à la seule modification du réseau LAN (WIFI et IP de l'interface réseau local).

Cette restriction est due à des contraintes en matière de sécurité et de garantie de bon fonctionnement du service après activation du matériel.





INTERNET

Copropriétés déjà équipées verticalement été 2023

ADAGIO	MELEZES 1 - 2
ALLEGRO	NEVA
ALPAGES 1 - 2	PAS DU LAC
ANDANTE	POINTE DE
ANTARES	VORLAZ
ARAUCARYA	PORTES DU
ARIETIS	SOLEIL A
(appartements	PORTES DU
COTRAD)	SOLEIL B
ASTER	RESIDENCE DES
CAP NEIGE	DROMONTS
CEDRAT	SASKIA 1 - 3
CHAPKA - HÔTEL	SASSAFRAS
DE LA FALAISE	SASSANKA
CROZATS	SEQUOIA
DATCHA	SEPIA
DOUCHKA	SOSNA 1 - 2 - 3
ELINKA	TAIGA
EPICEA	THUYA
HAUTS FORTS 1 - 2	TILIA
KOURIA	VIVACE
INTRETS 1 - 2	YUCCA CEDRELLA
MALINKA	

Équipement mis en suspens

FONTAINES BLANCHES

Immeubles n'ayant pas encore passé commande

QUARTIERS	SASKIA 2
AMARA-CROZATS	SNOW
HERMINE	

À titre de rappel, comme mentionné précédemment dans l'Éditorial du Président :

- La décision d'interrompre le service coaxial internet en septembre 2022 (et ne concernant pas la distribution du signal TV) est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Ce service dépend toutefois de matériels informatiques obsolètes et toute panne majeure sur l'environnement du cœur de réseau pourrait conduire à son interruption soudaine et définitive.
- Les diverses procédures en cours génèrent des incertitudes sur l'avenir de la distribution du service internet véhiculé par l'infrastructure fibre optique de l'ALDA et la pérennité de ce dernier ne peut à ce jour être garantie après le 23 juillet 2023.

ASSISTANCE / PRÉSENCE SUR SITE SUMNET GIE

Ce service d'assistance prévoit que la résolution des incidents par les techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention, soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble, soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'un problème privatif.

L'ALDA supporte le coût d'assistance auprès des utilisateurs depuis plusieurs années pour couvrir des problématiques ayant pour origine des dysfonctionnements dont la responsabilité n'est pas de son ressort et qui incombe aux propriétaires ou copropriétés.

Nous rappelons ici qu'aucune copropriété n'assure la maintenance préventive de ses réseaux verticaux à notre connaissance malgré les sollicitations répétées de l'ALDA depuis plusieurs années.

Les statistiques à disposition de l'ALDA indiquent clairement que la plupart des incidents déclarés émanent d'une problématique privative (copropriétés ou copropriétaires) comme indiqué dans le bilan de saison introductif.

Il a été acté par le Syndicat de l'ALDA d'août 2019 que les responsables de ces dysfonctionnements doivent en assumer la charge financière.

Fonctionnement :

Pour la saison hivernale, l'assistance sur site (possibilité de rendez-vous avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.

Procédure :

1 - L'utilisateur contacte la hot-line pour déclarer son incident au 09 72 39 85 29.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Pendant les week-ends : possibilité de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais le lundi matin.

2 - La hotline référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3 - Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hotline avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le problème. Comme indiqué précédemment, la réparation est imputable financièrement au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété).

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes des usagers.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hotline. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA ou de l'Office du Tourisme pour signaler un dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.

SÉCURITÉ

Concernant le sujet de la sécurité et des obligations relatives à la loi SARKOZY auxquelles l'ALDA doit se soumettre, nous vous rappelons à nouveau que notre réseau ne dispose plus de portail d'authentification.

Cette absence de portail ne remet en aucun cas en question les obligations auxquelles l'ALDA doit se soumettre à savoir la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privatif.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la mac address du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.

- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). A défaut, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la mac address du matériel concerné dans notre base de données.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2022

CHERS PROPRIÉTAIRES,

Cet été la semaine des propriétaires n'a duré que trois jours, du mercredi 17 août au vendredi 19 août.

On a démarré avec la sortie vélo électrique qui a toujours un grand succès – après nos efforts on a fait un arrêt au restaurant du Col de la Joux Verte où un apéritif avec charcuterie et fromage du pays ont été servi ; nous remercions l'ALDA qui nous a offert la collation. Janine et Claude JOUATTE ont organisé le tournoi de pétanque à 16h où vous étiez nombreux à participer.

Le jeudi, jour de la Fête de la montagne et braderie des commerçants, il y avait le repas des propriétaires au restaurant La Falaise avec l'orchestre des Tradi'sons et la loterie organisée par Janine qui a récompensé chaque convive par un lot souvent original...

Nous tenons à remercier les commerçants d'Avoriaz (*) qui ont fait un bon accueil à Janine lors de sa recherche de sponsors.

Le tournoi de golf a bien eu lieu le vendredi, malgré les caprices de la météo, et les derniers joueurs ont terminé vers 19h. La remise des prix avec un apéro sympathique a eu lieu au ClubHouse.

Pour cet hiver nous allons essayer d'organiser notre repas des propriétaires le 13 janvier 2023 – merci d'en prendre note.

En attendant, portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement,

JOËL GILBERT



Liste des commerçants qui ont bien voulu participer à la semaine des propriétaires

Avoriaz Sports,
Ski Shop,
Boulangerie le Fournil de Cannelle,
Bar restaurant le Fantastique
Carrefour Montagne,
Les Délices d'Antan,
Restaurant le Traino,
Librairie des Intrets,
Restaurant La Poya,
Rustica,
Mirfamose,
Restaurant la Boule de Neige,
My Little Corner,
Skiland,
Superski Avoriaz,
Sherpa Centre,
Skimium,
Pharmacie d'Avoriaz,
Quick Silver,
Absolu,
Mil 8





INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

POINTS DE VENTE DES FORFAITS AVORIAZ

Caisses avec hôtesses de vente

- Gare de départ et d'arrivée du téléphérique 3S Prodains Express : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine de Super-Morzine : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Place Centrale : de 8h30 à 16h45 (tous les jours). Ouverture prolongée les samedis pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).
- Résidence Elinka : samedis, dimanches et lundis de 8h45 à 16h45, jusqu'à 19h30 les samedis de vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).

Bornes achat/rechargement/retrait de commandes en ligne

- Caisse Place centrale (24h/24).
- Résidence Elinka (24h/24).
- Gare inférieure télécabine de Super-Morzine (8h-17h).
- Gare inférieure TC Ardent.

- Gare inférieure 3S Prodains.
- Gare supérieure 3S Prodains.

Bornes achat/rechargement

- Gare inférieure du téléphérique des Prodains (salle d'attente/ horaires d'ouverture du téléphérique).
- Parking extérieur Avoriaz (24h/24).
- Accueil station Avoriaz (24h/24).
- Résidences Pierre et Vacances Amara, Saskia et Hermine (24h/24).
- Résidence Pierre et Vacances Crozats (de 8h à 20h).
- Résidence Belambra.
- Départ TSD Proclou (horaires d'ouverture du télésiège).

ACHAT DES FORFAITS EN LIGNE

- Achat de forfait en ligne et retrait immédiat en borne : votre nouvel achat de forfait disponible en moins de 15 minutes sur : www.skypass-avoriaz.com
- Rechargement de forfait en quelques clics sur l'application Avoriaz Up & Down.

Tarifs jeune étendu jusqu'à 25 ans

Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des jeunes adultes !

Renouvellement des Pass Propriétaire

En tant que propriétaire d'un logement à Avoriaz, vous bénéficiez d'un forfait spécial vous donnant accès gratuitement au Téléphérique Prodains Express. Ces forfaits spéciaux sont arrivés à échéance à la fin de la saison d'été 2022 et leur renouvellement se fait désormais en ligne dans votre compte client existant ou à créer sur le site www.skypass-avoriaz.com. Cela permettra à la SERMA de vous identifier en tant que propriétaire et, à ce titre, de vous adresser des informations spécifiques.

AvoPass

AvoPass c'est la nouvelle offre qui vous permet de skier à prix réduit tout au long de la saison d'hiver à Avoriaz. Plus vous commandez en avance, moins vous payez avec des tarifs jusqu'à -60 % ! Attention les forfaits achetés sur le site AvoPass ne sont valables que pour le domaine skiable d'Avoriaz et ne donnent pas accès au grand domaine relié des Portes du Soleil. Et ils ne sont ni modifiables, ni remboursables. Rendez-vous sur www.skypass-avoriaz.com pour en profiter !

DOMAINE D'AVORIAZ

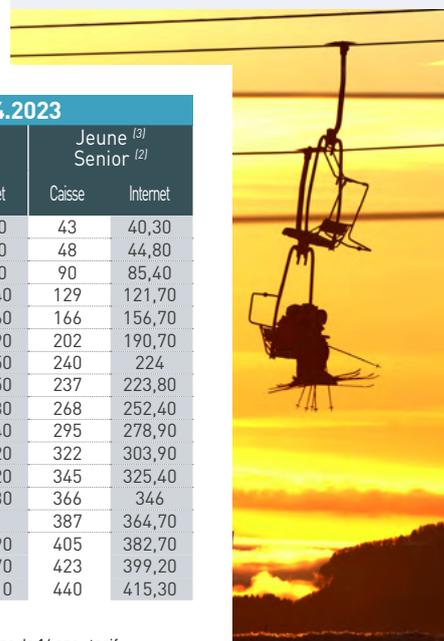
Tarifs en euros	TARIFS INTERNET				TARIFS CAISSE			
	Adulte	Enfant ¹	Jeune ¹ Senior ¹	Super Senior ²	Adulte	Enfant ¹	Jeune ¹ Senior ¹	Super Senior ²
5 heures	40	30	37	-	43	32	40	
1 jour	47	37	43	16	50	39	46	19
6 jours consécutifs	-	-	-	57				62
2 jours	88	65	78	-	93	69	83	
1 jour le samedi		36		-		39		
2 jours (samedi + dimanche)		64				68		
Tarif saison	585	418	525	69	585	418	525	69

1- Enfant : -16 ans - Jeune : de 16 à 25 ans - Senior : 65 ans et plus - 2- Super Senior : 75 ans et plus. Tarif Internet en téléchargeant une pièce justificative.

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

Tarifs en euros	Jusqu'au 31.03.2023								À partir du 01.04.2023					
	Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽³⁾		Super Senior ⁽⁴⁾	Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽³⁾		
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	
5 heures	56	52,70	42	39,50	50	47,40		48	44,80	36	33,60	43	40,30	
1 jour	62	58,50	47	43,90	56	52,70	24	53	49,70	40	37,30	48	44,80	
2 jours	118	111,70	89	83,80	106	100,50		100	94,90	76	71,20	90	85,40	
3 jours	169	159,10	127	119,30	152	143,20		144	135,20	108	101,40	129	121,70	
4 jours	217	204,80	163	153,60	195	184,30		184	174,10	139	130,60	166	156,70	
5 jours	264	249,20	198	186,90	238	224,30		224	211,80	168	158,90	202	190,70	
5 x 1 jour	310	292,50	235	219,50	280	263,50		265	248,50	200	186,50	240	224	
6 jours	310	292,50	233	219,40	279	263,30		264	248,60	198	186,50	237	223,80	
7 jours	350	329,90	262	247,40	315	296,90		297	280,40	223	210,30	268	252,40	
8 jours	386	364,50	290	273,40	347	328,10		328	309,80	247	232,40	295	278,90	
9 jours	421	397,20	316	297,90	379	357,50		358	337,60	269	253,20	322	303,90	
10 jours	451	425,30	338	319	406	382,80		383	361,50	287	271,20	345	325,40	
11 jour	479	452,20	359	339,20	431	407		407	384,40	305	288,30	366	346	
12 jours	505	476,80	379	357,60	455	429,10		429	405,30	322	304	387	364,70	
13 jours	530	500,20	398	375,20	477	450,20		451	425,20	338	318,90	405	382,70	
14 jours	553	521,80	415	391,40	498	469,60		470	443,50	353	332,70	423	399,20	
15 jours	575	542,90	431	407,20	518	488,60		489	461,50	366	346,10	440	415,30	
Tarif saison	1079	-	809	-	971	-	240							

⁽¹⁾ Moins de 5 ans : forfait gratuit ; support « mains libres » obligatoire : 3 €. Justificatif de l'âge obligatoire pour l'obtention du forfait gratuit. Moins de 16 ans : tarif enfant (carte d'identité obligatoire à partir de 12 ans). ⁽²⁾ Senior : 65 ans et plus / ⁽³⁾ Jeunes : 16 à 25 ans / ⁽⁴⁾ Super Senior : 75 ans et plus.





INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS INTERNES STATION

Les traîneaux

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 6 à 18 € la course en journée selon distance (bagages en sus : 4 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.

Les chenillettes

Afin de proposer un service transport 24h/24, les chenillettes prennent le relais des traîneaux en semaine de 20h du soir à 8h du matin et viennent les appuyer le samedi, jour de départ et d'arrivée.

Tarifs chenillettes:

Tarif unique de 13 € avec et sans bagage de 1 à 5 personnes + 2€ par personne supplémentaire.

Contact : +33 (0) 4 50 74 01 55

Traîneaux

Appel traîneaux : 04 50 74 01 55

QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage)	Accueil ESF Plateau C. médical	Télé- phérique	Départ du parking	Centre	Pôle enfance	Amara
FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel Mil8	7	14	10	9	9	8
FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Épicéa	8	12	11	8	8	9
ALPAGES : Alpages 1 - Alpages 2 - Bélambra - Magnolias	9	13	13	9	9	10
MULTIVACANCES CROZATS : anciens Crozats - Multivacances - Accacias - Chalets d'alpages - Crozat PV	10	16	14	10	11	12
FESTIVAL - CENTRE : Office de tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soleil - Snow	9	11	13	6	8	11
PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariaz - Pôle Enfance	9	11	13	10	8	11
VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoia Mélèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants	10	10	14	8	8	12
MELEZES : Mélèzes 2 et 3 - Cédrat	12	8	16	9	10	13
BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taïga - Pas du Lac - Yucca - Cédrella - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express	14	6	18	11	11	16

Supplément bagages : 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2: 8 €. Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil. Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.

Courses en navette-chenillette

Zone	Accueil Route	Place Jean Vuarnet Téléphérique Prodains Express
AMARA FALAISE	10 €	12 €
CENTRE STATION	11 €	11 €
BAS STATION	12 €	10 €

Course en navette dans la station pendant votre séjour (sans bagages) : 10 €/course (1 à 5 personnes) + 2 €/personne supplémentaire.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Pompiers 18	Accueil (Informations) 04 50 74 06 45
Urgences (pour les mobiles) 112	ALDA (Secrétariat) 04 50 74 15 75
Gendarmerie 04 50 79 13 12	Office de Tourisme 04 50 74 02 11
Centre Médical 04 50 74 05 42	Mairie de Morzine 04 50 79 04 33

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le **mardi 6 décembre 2022** au plus tard.

Station ouverte touristiquement à partir du **vendredi 9 décembre 2022**.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le **dimanche 23 avril 2023**.

Station ouverte aux véhicules à partir du **lundi 24 avril 2023**.



INFOS PRATIQUES

PARKING AVORIAZ

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 900 places, à 300 m de l'entrée de la station.

Tarifs :

- 75 € la semaine
- 12,50 € par jour
- 350 € la saison pour les résidents.

Services :

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : 33 (0) 4 50 74 07 76

PARKING COUVERT

3 parkings couverts et gardés 24h/24 de 1730 places 6 bornes de recharge disponibles au parking couvert du Plateau.

Tarifs :

- 95 € par semaine
- 16 € par jour

Renseignements : + 33 (0) 4 50 74 07 76

Réservation en ligne sur avoriazparkings.com

TÉLÉPHÉRIQUE 3S DES PRODAINS

- **Gratuit sur présentation de la carte Propriétaire (SERMA) en cours de validité.**

Attention : le trafic du « Prodains express » est interrompu tous les jours entre 19h30 et 19h55.

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 22h

Le parking découvert de 540 places est à votre disposition. Le stationnement journée est offert pour tout achat en ligne d'un forfait 5 heures ou journée.

- **Navette gratuite Morzine/Prodains/ Morzine ligne A**

Des navettes gratuites circulent de 8h à 21h entre les Prodains et Morzine pendant toute la saison hivernale.

PARKING DES PRODAINS

Parking SAGS. Ci-dessous les tarifs appliqués à partir du 10/12/2022 :

Durée de stationnement	P0 Courte durée	P1 Longue durée
30 minutes	Gratuit	Gratuit
45 minutes	1,10 €	1,10 €
1 heure	1,40 €	1,40 €
2 heures	2,60 €	2,60 €
3 heures	3,90 €	3,90 €
4 heures	5,00 €	5,00 €
8 heures	10,20 €	10,20 €
12 heures	19,00 €	19,00 €
De 12h à 24h	25,00 €	25,00 €
1 semaine	160,00 €	90,00 €
10 jours	225,00 €	120,00 €
2 semaines	315,00 €	160,00 €
Abonnement saison 2022-2023	425 €	

Tarif préférentiel au parking P1 longue durée pour les stationnements de 7 à 14 jours pour les réservations en prépaiement en caisse ou sur Internet : www.parkingmorzine.com (paiement sécurisé) :

7 jours : 77,00 € • 14 jours : 153,00 €

Point d'accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h et les samedis et dimanches de 8h à 20 h.

Renseignements : 04 50 79 89 48

www.sags.fr





ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

AQUARIAZ

L'Aquariaz est ouvert du dimanche au vendredi de 13h30 à 19h30, du 9 décembre 2022 au 21 avril 2023.

Ouvert les samedis 10 décembre 2022 et 8 avril 2023.

CATÉGORIE	TARIFS
Adulte (à partir de 12 ans)	12 €
Seniors (65 et +)	11 €
Enfant 3/11 ans	8 €
Enfant (0/2 ans)	Gratuit

AQUAFITNESS

Des cours d'aquafitness sont proposés le matin du lundi au vendredi (une séance détente de 15 minutes en fin de cours est incluse) de 10h30 à 11h30.

Lundi : AquaDetox | Mardi : AquaTonic | Mercredi : AquaDynamique | Jeudi : AquaBody | Vendredi : AquaCardio

1 séance : 13 €

Aucune réservation. Venir 15 minutes avant le début des cours.

ESCAPE GAME SUBAQUATIQUE

Aquariaz Quest c'est la nouvelle activité d'Escape Game subaquatique à vivre en famille ou entre amis à l'Aquariaz !

Trouvez des indices en milieu subaquatique pour percer le mystère de l'île perdue! Uniquement sur réservation : par téléphone au 06.98.27.69.88 par mail : contact@emotions-plongee.com

Renseignements : www.avoriaz.com



L'application Affluences vous indiquera la fréquentation en temps réel.

ESPACE ALTIFORME

• Cours de fitness, yoga, Qi Gong et concerts méditatifs.

Ouverture et horaires :

Tous les soirs à partir de 19h.

Planning des cours sur notre site Internet.

Adresse et contacts :

Route des Rennes

Inscriptions sur place.

• Hado

Hado, Quésaco ? Cet E-sport se pratique équipé d'un casque de réalité augmentée et d'un bracelet connecté. Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent en tirant des boules d'énergie, le but étant bien évidemment de toucher les adversaires tout en évitant les tirs adverses.

Renseignements : www.avoriaz.com



SQUASH & BLOC

Nouvel espace dans le centre station dédié aux sports indoor.

Ouverture et horaires :

Ouvert tous les jours sauf le samedi, de 14h à 20h.

Adresse et contacts :

Fontaines Blanches.

Réservations via l'application Affluences, sur place ou au 04 50 74 24 22





LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

NOËL À AVORIAZ

24 DÉCEMBRE 2022

Le village d'Avoriaz se pare de mille lumières. Une ambiance magique vous entourera pour Noël. Construction de bonhomme de neige, marrons chaud...



NOUVEL AN À AVORIAZ

31 DÉCEMBRE 2022

Afin de célébrer dignement le passage à une nouvelle année. Fêtez le Nouvel An à Avoriaz ! Cette année, la station vous propose 5 spots festifs avec 5 Djs différents.



PARADE DE CARNAVAL

DU 4 FÉVRIER AU 6 MARS 2023

Pendant les vacances de février, le centre du village s'anime tous les mercredis avec la grande parade. Venez admirer le défilé des chars géants, des mascottes du village guidées par les enfants.



SNOWBOXX

DU 18 AU 25 MARS 2023

Snowboxx revient à Avoriaz. Un mix de glisses, concerts et après-ski. Passez une semaine dans une ambiance inoubliable, avec une véritable diversité de musiques.



RED BULL INFINITE LINES

DU 27 AU 31 MARS 2023

Red Bull revient en France, à Avoriaz, pour un événement ski et snowboard. Il rassemblera les meilleurs riders des deux disciplines en les impliquant dans toutes les étapes du projet. Une face des infinités de lignes !



CHALLENGE DES MONITEURS ESF

DU 17 AU 22 AVRIL 2023

Compétition annuelle et véritable « Championnat de France des moniteurs ESF » qui vient clôturer la saison de ski par des compétitions très relevées, toutes disciplines. Au delà de la compétition, c'est l'ambiance festive qui caractérise le Challenge.



ROCK THE PISTES

DU 12 AU 18 MARS 2023

Festival de musique au sommet des pistes.



Retrouvez
le programme d'animation
et les événements
sur le site de l'Office
de Tourisme